

séminaire du  
**laboratoire d'analyses socio-anthropologiques du contemporain**

Séance du vendredi 30 septembre 2011, 17h00  
Bâtiment T – salle T 237

***Le mouvement de la création  
face à l'inertie de l'incarcération***

par **Leïla DELANNOY** (1)

**1. Du surnuméraire au numéro d'écrou**

« Il faut disposer d'une certaine surface, occuper un certain espace dans la société pour développer des capacités d'être un individu ». <sup>2</sup> Robert CASTEL

Au regard de différents critères qui fondent l'individu pensant et agissant dans la société, je présenterai quelques analyses des mécanismes qui conduisent la plupart du temps à l'incarcération, produits par un dysfonctionnement des processus de construction identitaire. Ces éléments permettront ensuite d'interroger la logique de neutralisation qui s'applique dans le « *recrutement de la clientèle carcérale* ». <sup>3</sup>

Dans le cadre de cette intervention, il s'agit avant tout de ne pas adopter une démarche carcéralo-centrée. Il me semble donc important de réfléchir d'abord à tous les mécanismes d'invalidation sociale, de « *désaffiliation sociale* », pour reprendre à nouveau les termes utilisés par Robert Castel, qui construisent des parcours favorisant un passage par la case

---

1. Doctorante développant une thèse à l'Université Paris Ouest – Nanterre – La Défense, sous la direction de Philippe Combessie.

2. Robert CASTEL, Claudine HAROCHE, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne*, Hachette Littératures, Paris, 2008.

3. Gilles CHANTRAINE, « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de « l'inutile au monde » contemporain », *Déviance et Société*, n°27, avril 2004.

prison. Lors d'un entretien avec Alain Hardford, directeur du réseau belge *Art et Prison*, une phrase clé émerge : « *la prison, c'est la cerise sur le gâteau* ». Et avant la prison, les ingrédients qui constituent le gâteau sont souvent les mêmes. C'est pourquoi il est indispensable lorsque l'on mène une réflexion sur le monde carcéral, de comprendre avant tout ce qui caractérise une majorité de personnes détenues, en regardant *derrière* l'individu, dans les *coulisses* de son existence. Sur le plan théorique, je m'appuie sur quatre auteurs : Robert Castel, Axel Honneth, Philippe Combessie et Gilles Chantraine. L'expérience de terrain que je mène depuis le mois de juillet au centre éducatif fermé de Montfavet me permettra de donner des exemples précis.

## 2. La contamination carcérale de l'identité

L'incarcération déconnecte l'individu du dehors et du vivre ensemble que constitue la société, de manière visible par la mise à l'écart dans des lieux clos mais aussi de manière invisible, en érigeant une succession de frontières incorporées qui se lisent dans le rapport au temps, à l'espace, au corps, aux autres. Après trois ans d'enquête de terrain, d'abord à la maison d'arrêt pour hommes du centre pénitentiaire des Baumettes à Marseille, puis à la prison de Bollate à Milan, celle de Quatro Carmins à Barcelone, celle de Lantin à Liège et tout récemment au quartier mineur de la prison du Pontet, je propose ici de rendre compte de cette contamination carcérale de l'identité et de l'analyser. Pour cela, j'examine plusieurs éléments :

- la manière dont la prison dépossède l'individu de la maîtrise du temps, et comment le tempo carcéral influe sur les rapports aux autres détenus.
- l'incorporation de normes carcérales officielles et officieuses
- les façons d'entrer en représentation permanente de soi et de se plier au règle de « *la détresse sans vis-à-vis* »<sup>4</sup>

## 3. La création artistique: une expérience du déplacement

Mon travail de recherche porte essentiellement sur **des dispositifs de création cinématographique** installés à la maison d'arrêt pour hommes du centre pénitentiaire des Baumettes. Ils peuvent se définir comme des ateliers de formation, de création et de production cinématographiques dans lesquels interviennent cinéastes et vidéastes pour mettre

---

4. Extrait d'un entretien réalisé avec une personne détenue à la maison d'arrêt pour hommes du centre pénitentiaire des Baumettes.

en partage leur pratique avec des personnes incarcérées. Huit détenus constituent un groupe de travail, participant à cette expérience de création cinq jours par semaine, six heures par jour. Un projet européen appelé « *Frontières dedans-dehors* » a été lancé il y a deux ans, il permet à ce groupe de travailler en collaboration avec d'autres personnes qui, elles, vivent au dehors.

Je propose dans le cadre de cette intervention de présenter l'état actuel de ma réflexion sur la capacité de la création artistique à mettre en mouvement l'inertie carcérale et à permettre aux personnes détenues de s'affranchir de l'unidimensionnalité de leur statut de prisonnier pour se réenvisager dans le vivre ensemble. Dans cette dernière partie de l'intervention, il s'agit d'analyser la manière dont l'expérience de création artistique peut s'inscrire en prison et déconstruire son immobilisme, tant vis-à-vis des personnes détenues que du fonctionnement institutionnel.

Le versant créatif sera bien sûr examiné mais toutes les questions administratives qui entourent la conduite d'un projet également. En effet, le droit à l'image, les modalités de contractualisation tout comme les modes de financement ou de rémunération des personnes détenues sont des éléments clés pour comprendre ce qui me permet de dire que la création artistique en milieu carcéral relève d'un triple mouvement : celui de la personne détenue qui se ressaisit de ces aptitudes à être un sujet pensant et agissant, celui de l'institution, et celui de la place de la prison dans la société. Il est question ici également de réfléchir plus précisément au rôle du cinéma. Loin des images stéréotypées et spectaculaires, les expériences cinématographiques menées en prison constituent un art de l'ouverture, fondamentalement politique au sens où il réinvente des espaces, des temps et des émotions en commun. Au sens où il creuse des brèches dans la succession de frontières qui nous séparent de l'autre, l'étranger, le détenu. Au sens où il lutte contre l'inertie des regards, des pensées et bien entendu de la prison. Au-delà du processus de création, ce sont également les modalités de diffusion qui seront traitées. En effet, c'est l'activité interprétative des publics, la réception des œuvres au dehors, la « *contemplation active* »<sup>5</sup> qu'elles exigent qui font naître la possibilité de l'éveil d'une conscience collective d'appartenir à un même vivre ensemble, grâce à un véritable renversement du regard.

---

5. Dominique NOGUEZ, *Cinéma &*, Editions Paris Expérimental, col « Sine qua non », Paris, 2010